

Section 05 Matière Condensée: Organisation et Dynamique

Compte-rendu syndical de la Session d'Automne (20-23 Novembre 2001)

Présents :

D. BLAVETTE, P. BOCH, C. BOUGEROL-CHAILLOUT, J.-P. BUCHER, J. DOUCET, A. GEORGE, A. GUILLON, C. KATAN, J. KLEIN, J. LAFFORGUE, A. MARBEUF, J. MIMAULT, J.P. MORNON, D. PERRIN, S. ROUX, F. SCHEURER, A. THIAVILLE, A. TRAVERSE, G. TREGLIA, J. WERY-VENTURINI.

A. FONTAINE, Directeur Scientifique Adjoint du Département SPM et/ou E. PEREZ, Chargé de Mission pour ce même Département SPM

M.-L. PEREZ, Assistante de Gestion du Secrétariat du Comité National (SGCN) pour notre Section, S. LASSALLE, Assistante de Gestion du Département SPM pour notre Section,

L'ordre du jour de cette session comprenait, outre l'examen des laboratoires et des chercheurs:

- un exposé d'Elisabeth GIACOBINO, Directrice du Département SPM,
- une présentation de Daniel BIDEAU, DS2 (Ministère),
- un exposé de Denis RAOUX sur l'état du Projet SOLEIL,
- une intervention de Michel LANNOO, Directeur Scientifique adjoint au Département SPM pour l'interface SPM-STIC, sur les connexions entre ces deux départements.

A cela s'ajoute une visite de Monique QUEROU, nouvelle responsable du Secrétariat Général du Comité National (SGCN).

En début de Session, le procès-verbal de la Session de Printemps 2001 a été approuvé à l'unanimité.

1.- Exposé d'Elisabeth GIACOBINO

Dans un premier temps, la Directrice du Département nous a présenté les prévisions de campagne chercheurs 2002. De manière générale, le SPM aura moins de postes qu'en 2001 (59 au lieu de 66). Pour la Section 05, il y aura 1 CR1, 7CR2 plus trois postes fléchés :

- 1 CR2 : approche physique des sciences de l'environnement,
- 1 CR2 : imagerie sélective d'objets biologiques par rayonnement synchrotron,
- 1 CR2 : composites en phases fluides organisées, affecté au Centre de Recherche Paul Pascal.

Des postes d'irrigation STIC et SDV sont pris sur leurs contingents respectifs, au bénéfice de laboratoires SPM mais sur des sujets qui les concernent directement (5 en STIC et 4 en SDV).

En l'état actuel des choses, il est difficile de savoir si les postes d'irrigation seront sous "contrôle SPM" au niveau des jurys d'admission.

On remarquera à ce propos que la section n'a pas été consultée pour les postes "fléchés" (thématiques et laboratoires) ouverts au concours.

Il y aura 6 postes DR2 ouverts aux concours en section 05. En ce qui concerne les passages DR2, une vingtaine de postes seront réservés et attribués sur des critères "valorisation" (brevets et opérations avec l'Industrie, communication). L'an passé, la section a eu une promotion supplémentaire dans ce cadre.

Puis ce sont les questions relatives à "SOLEIL" qui polarisent l'attention des collègues et de la directrice : améliorer l'organisation par la mise en place de sections scientifiques calquées ou non sur le LURE. La Directrice insiste sur l'ouverture vers des sujets novateurs comme l'imagerie pour la biologie.

E. GIACOBINO en vient aux moyens offerts à la "Communauté 05". Après un recensement des unités (3 UPR, 1 UPS, 25 UMR, 1 FR, 8 GDR), des personnels (386 chercheurs en SPM, 86 d'autres départements, 492 ITA, 574 enseignant-chercheurs, 126 autres chercheurs, 178 IATOS, 374 doctorants et post-doctorants), les prévisions de budget amènent à affecter 163.8 kF/chercheur pour les UPR et 52.2 kF pour les UMR. En ce qui concerne les actions interdisciplinaires du CNRS et les ACI ministérielles, on assiste à une recombinaison. Ce sont:

- la réactivité des assemblages biologiques (entre 15 et 20 MF)
- les matériaux nanostructurés, l'auto-organisation, la nanoscience et les nanotechnologies, avec par exemple, le programme "NOI", (60 MF).

Les crédits seront notifiés plus tôt, avec un appel d'offres début janvier.

La Directrice du SPM parle ensuite du problème épineux des reliquats de crédits non dépensés en fin d'année et qui augmentent d'année en année. La sonnette d'alarme qu'elle tire, en liaison avec des menaces gouvernementales de blocage de crédits en 2002, se heurte aux difficultés de l'ensemble de la communauté scientifique : les membres de la section font remarquer qu'il est quasiment impossible de concilier, en une même gestion souple, des crédits provenant des tutelles, des financements par contrats gérés par ces mêmes tutelles et notifiés à des dates tardives, tout ceci avec les contraintes des marchés !

En ce qui concerne les postes ITA, E. GIACOBINO constate que le Département SPM n'est pas prioritaire, ce qui se traduira par une nouvelle baisse des postes offerts : la Direction prévoit 53 postes, alors qu'il y avait 200 demandes dont 80, ramenés à 65, avaient été jugés prioritaires. Certains membres de la section s'étant une fois de plus élevés contre l'opacité des jurys de concours ITA, la Directrice du SPM suggère d'écrire à la Direction Générale et au Secrétariat Général. Quant aux procédures AFIP, elles sont en cours de révision, car les résultats étaient de moins en moins en adéquation avec les besoins des laboratoires.

Enfin, en réponse à une question du Président, E. GIACOBINO termine sur le Rapport de Conjoncture qui sera demandé en 2002 à l'ensemble des sections. Le rapport de stratégie, élaboré en commun avec la section 06, a été utilisé par le Département pour établir sa propre contribution au schéma stratégique du CNRS.

2.- Exposé de Daniel BIDEAU

Daniel BIDEAU, en charge de la DS2 au Ministère où il succède à Roger MAYNARD, insiste sur l'importance des nanosciences et nanotechnologies qui font notamment l'objet de l'ACI 2002. Un comité de pilotage comprenant la Direction de la Recherche (Conseillers et MSU), la Direction de la Technologie et le CNRS a été créé. Il s'agira pour le Ministère :

- de mettre en place un réseau de centrales de technologies du 1^{er} et 2^{ième} cercle et de participer aux dépenses de fonctionnement,
- de faciliter l'accès aux centres de ressources,

- de participer à la formation aux nanotechnologies,
- de favoriser enfin l'émergence de nœuds de réseaux d'excellence.

En ce qui concerne l'ACI 2002 "Nanosciences", les partenaires (Direction de la Recherche-Conseillers et MSU-, la Direction de la Technologie et le CNRS -SPM, STIC, Chimie, Matériaux-) souhaitent soutenir des projets intégrés et amont :

- objets individuels,
- composants individuels,
- systèmes à propriétés nouvelles ou exaltées induites par confinement ou couplage.

Pour l'Interface Physique-Biologie, dans la continuité du Programme "Dynamique et Réactivité Moléculaire" piloté par le CNRS (SDV), les objectifs de l'ACI 2002 sont :

- étude de la cellule vivante,
- systèmes modèles quasi-vivants,
- modélisation quantitative,

moteurs moléculaires et dynamiques, trafic membranaire et structures dissipatives dans la cellule, mécanismes de l'auto-organisation. Le FNS prévoit, à côté du CNRS, de financer 10 MF.

Enfin, le troisième type d'ACI porte sur la méthodologie analytique, les diagnostics et les capteurs pour l'environnement. Les thèmes de chimie analytique retenus sont :

- ultra-traces,
- identification des espèces,
- sélectivité,
- résolution spatio-temporelle,
- fréquence de mesures,
- réseaux de capteurs,
- capteur nomade,
- miniaturisation.

La Direction de la Recherche et le CNRS (SPI et Chimie) sont partenaires, le FNS prévoyant un soutien entre 12 et 14 MF.

3.- Exposé de Denis RAOUX

Le Directeur de la Société Civile "SOLEIL" (SCS), créée le 16/10/2001, présente les grandes lignes de son action pour les années à venir. Source de rayonnement de 3^{ème} génération (2.5 GeV, 500 mA, 8 paquets de 90 mA d'une durée de 18 h, avec une émittance de 3nm/rad), SOLEIL pourra comprendre jusqu'à 40 lignes de lumière. Le premier faisceau est prévu au printemps 2005, les premières lignes pourront fonctionner au printemps 2006.

La SCS est composée du CNRS (72 %) et du CEA (28 %). Avec un Conseil d'Administration de 6 Membres, elle se distingue de l'Unité de Recherche "SOLEIL" (URS) dont les deux missions seront de permettre:

- une évaluation et une gestion des personnels CNRS non détachés dans la SCS,
- une évaluation scientifique de SOLEIL par le CNRS et le Comité National.

L'URS n'a pas de moyens financiers autonomes afin d'éviter une dualité de fonctionnement. De même, le Directeur de l'URS sera celui de la SCS. L'URS n'est pas une UPR ou une UMR. Le CEA n'affectera pas de personnels. Les personnels CEA seront détachés dans la société civile.

En ce qui concerne l'Université Paris-Sud, des discussions sont en cours pour prévoir une participation de ses IATOS et de ses enseignants-chercheurs, dans l'URS ou dans une structure similaire, comme cela se pratique au LURE.

"SOLEIL" est une fabrique de photons. En phase d'exploitation, ce sont 350 personnes qui travailleront autour de l'anneau, dont 75 chercheurs venant du CEA ou d'autres organismes. Les personnels du CNRS pourront être détachés pour 5 ans et affectés à la SCS ou bien être affectés à l'URS, mais devront s'accorder avec les règles de fonctionnement de la Société Civile. Tout personnel détaché ou affecté sera examiné par la section correspondante du CN.

Pourquoi 350 personnes, en constant ? A cause des contraintes budgétaires (investissements, fonctionnement et salaires), répond D. RAOUX. En moyenne, 3 chercheurs, 1 technicien, 1 post-doctorants et 1 "thésard" minimum sont prévus sur chacune des lignes; à cela s'ajoute un ingénieur pour 4 lignes.

Toutes les décisions concernant "SOLEIL" sont intégrées au fur et à mesure sur le site Web de "SOLEIL". On sait d'ores et déjà que 2 directeurs scientifiques assisteront D. RAOUX : Michèle SAUVAGE pour les Sciences de la Matière, celui pour les Sciences du Vivant n'étant pas encore nommé. D. CHANDESRIS et P. MORIN sont coordinateurs scientifiques.

Le coût total de SOLEIL s'élève à 2442 MF. Les recettes proviennent de la Région Ile-de-France (975 MF), et du Conseil Régional de l'Essonne (225 MF), le CNRS, le CEA et des partenaires étrangers finançant les 1242 MF restants.

Malgré l'intervention de D. RAOUX, certains points restent encore "flous" : organisation de la SCS en sections scientifiques (nature et nombre), implication des Universitaires, fonctionnement en continu du faisceau et des expériences, avenir des chercheurs et ITA du CNRS qui désireront ne pas renouveler leur détachement à "SOLEIL".

4.- Exposé de Michel LANNOO

Récemment nommé Directeur Scientifique Adjoint au Département SPM, Michel LANNOO est le Monsieur "Interface SPM/STIC". Son interlocuteur au Département STIC est Pierre GUILLO. Egalement responsable de l'ACI "Nanostructures" pour le CNRS (voir plus haut), M. LANNOO avoue que, pour l'instant, sa prise en fonction récente ne lui permet pas de préciser les contours et les modes de fonctionnement du Département STIC, notamment la zone de partage avec le SPI. Un des problèmes à résoudre est celui de la double appartenance SPM-STI des Laboratoires: quel sera leur Département de gestion, comment gérer la double appartenance correspondante des ITA et des chercheurs ? Une fois défini le "pourcentage STIC" d'un laboratoire, une doctrine plus claire sera précisée...

Michel LANNOO regrette l'absence d'interface de la Chimie avec le STIC.

Le Directeur-Adjoint compte travailler de manière pragmatique. Pour lui un laboratoire SPM est "STIC" si ses thématiques "STIC" représentent entre 15 et 50 % de son activité. En dessous, l'appartenance ne veut rien dire, au delà, cela pose problème pour une thématique 05..., puisque le Département STIC s'est replié sur les Sections 07 (aspect "soft") et 08 (aspect "hard"), ce qui correspond à la Section 63 pour les Universitaires.

Nanotechnologies, Nanosciences, notamment en Biologie, sont les actions dans lesquelles le SPM et lui-même s'engagent. En réponse à une question relative au rush abusif sur les thèmes "nano", M. LANNOO précise que "revendre certaines anciennes études colorées nano" n'aurait pas de sens et qu'il sera vigilant.

5.- Visite de Monique QUEROU

Monique QUEROU est la nouvelle responsable du SGCN. La réforme du fonctionnement (session d'évaluation des laboratoires et des chercheurs au printemps au lieu de l'automne, avancement des jurys de concours pour permettre la tenue des jurys d'admission fin juin) sont deux des points abordés. La section se félicite du climat plus agréable dans lequel le SGCN fonctionne depuis la prise de fonctionnement de M. QUEROU.

6.- Evaluation des laboratoires, des chercheurs, évaluation et créations de GDR, cas particuliers.

L'ensemble des décisions et des avis de la section se trouve ci-dessous :

Tous les laboratoires et fédérations de recherche en renouvellement et en examen ont reçu un avis favorable, sauf l'ESA 8089 sur laquelle la section s'est estimée incompétente et ne s'est pas prononcée.

La section a donné un avis favorable à la création des fédérations de recherche BERGER, FERREY, GALLET et MAIRESSE.

La section a donné un avis favorable à la création des GDR suivants : BERNIER et ROCHER (renouvellement) ; DREYSSE, LEVITZ, OURJOUNTSEV, VARRET ; LE MAIRE et PARNEIX. Les autres demandes de création ont reçu un avis défavorable en l'état des dossiers.

Il faut préciser plusieurs points, apparus de manière récurrente au cours de cette session, et pour lesquels la section a pris position de manière ferme :

- l'indication par le candidat d'un deuxième laboratoire d'accueil n'a de sens que si un projet de recherche convaincant a également été élaboré avec ce second laboratoire,
- la section a eu à se prononcer sur deux créations de Fédérations de Recherche, destinées en fait à préparer les futurs laboratoires devant s'installer sur le site de Tolbiac. La section a rappelé qu'elle ne se prononcera sur la création ultérieure de ces laboratoires qu'avec un dossier complet comportant notamment l'avis des directeurs de laboratoires d'origine des chercheurs.